# Le Faitout connecté,

# Un outil de la collectivité au service du télétravail

# en Champagne Picarde

*«Le Faitout met à ma disposition une infrastructure bureautique (réseau internet fibré, copieur) de très bonne qualité qui permet entre autres choses, la possible dématérialisation des documents comptables grâce à un scanner : un gain de temps non négligeable.*
*Cet espace convivial permet également des échanges de qualité avec mes différents interlocuteurs et partenaires. »*
Vincent Tomczak, contôleur de gestion et utilisateur du faitout




## Où ?

- Saint-Erme-Outre-et-Ramecourt, à côté du siège de la communauté commune de la Champagne Picarde,
- Département de l'Aisne, milieu rural

## Quand ?

- La bâtiment a été acquis en 2016 et a ouvert au public en octobre 2018.

## Public ?

Le lieu s'adresse aux habitants des 46 communes de la communauté de communes de la Champagne Picarde ainsi qu'aux artisans, indépendants, créateurs d'entreprrises et salariés qui oeuvrent sur le territoire.

## Avec qui ?

- Portage par la communauté de communes de la Champagne Picarde

## Comment procéder ?

### Moyens financiers

La communauté de communes de la Champagne Picarde est seul financeur.
A ce jour, il n'y a pas de comptabilité analytique qui permet d'évaluer le coût au delà de l'investissement.

### Moyens techniques

- 12 postes informatiques
- Une imprimante 3D et un instrument de découpe de vinyle assitée par ordinateur.
- Ecran interactif
- Salle de réunion
- Bureaux partagés

### Moyens humains

Plusieurs services de la communauté de communes sont concernés par la mise en place du Faitout connecté dont une permanente, responsable du développement économique et une personne de la Maison de Services au Public pour l'aide pratique aux usagers.

## Mise en place de la démarche

Le faitout connecté permet de limiter les déplacements professionnels et administratifs en mettant à la disposition des habitants du matériel numérique et des services administratifs.

En réalisant ce tiers-lieu innovant, la communauté de communes souhaite positionner le territoire comme acteur de la transition numérique. Il a été créé pour permettre aux habitants d'accéder à un espace de travail collaboratif et d'accueil pour les travailleurs en quête d'un lieu professionnel. Au-delà de cette fonction, l'objectif est de regrouper en un lieu des services et outils pour répondre à des besoins numériques, sociaux et professionnels : de proposer un guichet unique pour les créateurs et gérants d'entreprises, un lieu de création et découverte de machines innovantes, un lieu de formation aux nouvelles technologies, un espace idéal pour les réunions et la convivialité.

Pour faciliter l'accès et encourager la multimodalité, la communauté de communes a fait le choix d'implanter le site à proximité de la gare TER de Saint-Erme.

Afin de faire connaître l'espace, la communauté de communes a multiplié les canaux de communication (informations dans les médias, campagnes online et offline,animations)

## Détail de l'action

Le Faitout connecté est un nouvel espace numérique aux fonctions multiples : Maison de Services au Public (guichet unique administratif), espaces de télétravail et de coworking (bureaux partagés), une salle de formation, un maker space (imprimantes 3D, appareils de découpe), un espace en accès libre (pour naviguer sur Internet, scanner et imprimer des documents...), une salle de réunion connectée, un bureau partagé pouvant accueillir des partenaires (chambres consulaires, mission locale...).

Avec ces mutiples services, l'espace offre aux entreprises locales un accès privilégié à des salles de réunion connectées pour la visioconférence et de nombreux logiciels.

Des espaces confidentiels permettent l'organisation de rendez-vous en petit comité. Le coût d'accès est de 10 euros la demi-journée mais peut varier selon le type d'espace utilisé et le matériel consommé.

Un numéricien est présent en permanence pour conseiller et guider le public. Des formations sont également possibles.

Pour garantir une souplesse d'accès, il est possible pour un entrepreneur d'accéder au Faitout connecté avec un badge en dehors des horaires d'ouverture.

Un club d'entreprises a été créé pour encourager la mise en réseau des entreprises utilisatrices.

## BILAN DE L'ACTION

20 à 30 personnes fréquentent chaque jour le Faitout connecté.

3 personnes l'utilisent au quotidien comme lieu de télétravail et ont fait ce choix pour la convivialité que cela procure par rapport au travail à domicile.

## ILS VOUS CONSEILLENT

Avant de mettre en place un espace dédié au télétravail et au co-working, il est important que la collectivité mène étude, dresse un état des lieux et sonde les besoins des entrepreneurs et salariés locaux en terme de services.

Il convient de ne pas se limiter au territoire de la collectivit é et de communiquer vers les territoires et bassins d'emploi voisins car c'est justement pour éviter les déplacements longs que le télétravail prend tout son sens.

L'obligation progressive de mettre en place des Plans de Mobilité est un levier intéressant à activer pour encourager le télétravail.



## CONTACT

Sandrine FORJAN
Médiatrice socio-numérique
Tél : 03 23 22 31 90
faitout@cc-champagnepicarde.fr

Centre ressource régional en écomobilité animé par Droit au vélo - ADAV et En Savoir plus

contact@ecomobilite.org
Tél : 03 20 52 97 58
www.ecomobilite.org